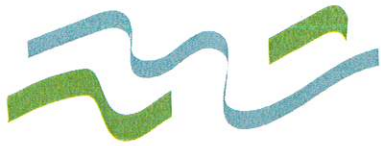


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DE L'ORNE
DEPARTEMENT DE L'ORNE

Délibération DEL-2023-12-94



Sources de l'Orne
communauté de communes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE



SÉANCE DU JEUDI 14 DECEMBRE 2023

Date de convocation :
8 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatorze décembre, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de Surdon (Macé) sous la présidence de M. Jean-Pierre FONTAINE, Président.

Nombre de délégués en exercice :
42

Présents : MMES BIDAULT Martine, DEBACKER Hélène, GUYOT Jeannine, LECAMUS Florence, LEMOINE Martine, LEROY Pascale, LUBRUN Laurence, MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline, MESNEL Elisabeth, MEYER Martine, PERSEHAYE Christel, PUITG Reine-Marie, TINOIS Marie-Claude, MM. BELLOUIS François, CHATEL Jacques, CUISINIER Jean-Michel, DUVAL Claude, EGRET Fabrice, FLEURIEL Patrick, FONTAINE Jean-Pierre, GRASLAND Yves, HUGUIN Patrick, LAMBERT Patrick, LE CARVENNEC Eric, LELOUP Christian, MAUSSIRE Jacques, QUELLIER Serge, ROBIEUX Christophe, RENOUARD Eric, ROGER Damien, ROLLAND Jean-Pierre, SIX Vincent, TAUPIN Jean-Marie, VINET Paul

Nombre de délégués présents :
34

Nombre de votants :
40

Excusés avec pouvoir : Mme LAMBERT Pamela (pouvoir donné à Mme BIDAULT Martine), M. LEROY Michel (pouvoir donné à M. VINET Paul), M. LEVESQUE Michel (pouvoir donné à Mme PUITG Reine-Marie), M. MAACHI Mostefa (pouvoir donné à M. ROBIEUX Christophe), M. SOREL Damien (pouvoir donné à Mme MEYER Martine), M. RICHARD Christian (pouvoir donné à Mme DEBACKER Hélène)

VOIX POUR :
32

Secrétaire de séance : Mme MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline

VOIX CONTRE :
8

Objet : Tarif de location d'un cabinet à la journée au Pôle de Santé Libéral et Ambulatoire des Sources de l'Orne

ABSTENTIONS :
0

Monsieur le Président rappelle que le Conseil Communautaire a fixé les loyers au sein du Pôle Santé par délibération en date du 13 avril 2023.

Il explique que deux cabinets du Pôle Santé (un au rez-de-chaussée et un à l'étage) vont être équipés par la CdC (bureau, table de consultation, armoires, imprimante) afin d'être loués à la journée ou à la demi-journée pour les médecins ou spécialistes ne souhaitant pas venir à temps complet. Ces occupations ne feront pas l'objet de baux mais de contrats de location.

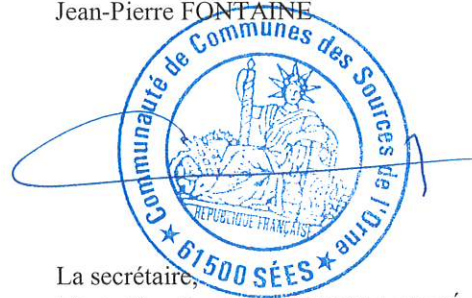
Il est proposé de fixer le montant de la location à 30 € par jour (15 € la demi-journée).

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par 32 voix pour, 8 voix contre (Mmes BIDAULT Martine ayant pouvoir pour Mme LAMBERT Pamela, GUYOT Jeannine, LEMOINE Martine, PERSEHAYE Christel, MM. MAUSSIRE Jacques, ROBIEUX Christophe ayant pouvoir de M. MAACHI Mostefa) :

- **FIXE** le tarif pour la location d'un cabinet médical au sein du Pôle Santé à 30 € la journée (15 € la demi-journée)

Fait et délibéré les dits jour, mois, an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Jean-Pierre FONTAINE



La secrétaire,
Marie-Caroline MALEWICZ-LABBÉ

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "M. Labbé", is written below the name of the secretary.